

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/07/08/2021203489/justel>

Dossier numéro : 2021-07-08/09

Titre

8 JUILLET 2021. - Décret portant assentiment à la modification de l'article 6 du Protocole de Londres de 1996 à la Convention sur la prévention de la pollution marine par immersion de déchets et autres matières de 1972, adopté à Londres le 30 octobre 2009

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 16-07-2021 page : 71063

Entrée en vigueur : 26-07-2021

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. La modification de l'article 6 du Protocole de 1996 à la Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et autres matières, adopté à Londres le 30 octobre 2009, sortira son plein et entier effet.